



Le Ministre

Abidjan, le 19 JAN 2023

000090/MFP/DGFP/DPCE

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des admis aux concours administratifs directs et de recrutement de la session 2021 qu'à l'issue des travaux de la Commission d'Affectation et de Mise à Disposition des Fonctionnaires (CAMDF), tenus les jeudi 22 et vendredi 23 décembre 2022, les affectations sont disponibles et consultables sur le site web du Ministère de la Fonction Publique, à l'adresse **www.fonctionpublique.gouv.ci**. (*Voir la procédure de consultation des affectations en annexe*).

A cet effet, ces admis sont invités à rejoindre, **sans délai**, leur ministère ou institution au plus tard **le mercredi 15 février 2023** en vue de leur prise de service. Passé ce délai, les intéressés seront considérés comme ayant renoncé à leur admission.

Les Directeurs des Ressources Humaines des structures d'accueil sont invités à prendre toutes dispositions utiles pour faciliter la prise de service de ces nouveaux agents au plus tard le **vendredi 31 mars 2023**.



Anne Désirée OULOTO

